

Date: 28 juin 2019

Lieu: Journée CNRS - Défi AUTON

Action médico-sociale : intégrer de nouvelles postures au service de l'inclusion des personnes

Florence Delorière

Directrice Générale de la FISAF

Cécile Moraillon-Bochon

Cadre de direction et chargée de mission PEP 69ML



Cécile Moraillon Bochon ERHR ARA / PEP 69ML - AUTON CNRS - 28/06/19

Fédération nationale
pour l'inclusion
des personnes
en situation
de handicap sensoriel
et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

Date: 28 juin 2019
Lieu: Journée CNRS - Défi AUTON

FISAF

Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS

- **Convention Internationale des Droits des personnes handicapées** ratifiée par la France en 2010
- Déclinaison de **la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** promouvant les principes de citoyenneté, d'accessibilité et de compensation



Cécile Moraillon Bochon ERHR ARA / PEP 69ML - AUTON CNRS - 28/06/19

Fédération nationale
pour l'Inclusion
des personnes
en situation
de handicap sensoriel
et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

Date: 28 juin 2019
Lieu: Journée CNRS - Défi AUTON

FISAF

Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS

Notre réseau d'adhérents :

180 associations, établissements et services adhérents,

+ de **16 000** personnes accompagnées ,

6 000 professionnels experts en déficience sensorielle et troubles du langage et des apprentissages.

+ de **50** métiers



Cécile Moraillon Bochon ERHR ARA / PEP 69ML - AUTON CNRS - 28/06/19

Fédération nationale
pour l'Inclusion
des personnes
en situation
de handicap sensoriel
et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

FISAF

La FISAF est engagée au niveau national

- La transformation de l'offre médico-sociale portée par le Ministère
- Les travaux du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées)
- Dans la réforme de la tarification – SERAFIN PH
- Le déploiement de la mission PIVETEAU avec la « Réponse accompagnée pour tous »,
- La commission nationale Promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance,
- Les travaux menés par l'ANAP sur le virage inclusif
- L'emploi accompagné,
- L'accessibilité universelle, en particulier concernant le numérique

FISAF

- **Un Conseil Scientifique** présidé par Marc Maudinet
- **Un Congrès**, tous les 2 ans, axé sur la **recherche appliquée et l'innovation** dans le secteur du handicap
 - Celui de 2018 consacré aux neurosciences et aux travaux de recherche-action sur les déficiences sensorielles et DYS
- **Un organisme de formation** dispensant des formations diplômantes ouvertes sur des démarches inclusives et ancrées dans les territoires
- **Une plateforme numérique** - de type réseau social professionnel – pour tous les professionnels intervenant sur les déficiences sensorielles et DYS ; bonnes pratiques, ressources expertes, innovations...
- **Des démarches d'accompagnement**, travaillés notamment avec des québécois, axés sur les « **capabilités** », les **habiletés sociales** et les **compétences des personnes**.

17 ans déjà...

Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002
rénovant l'action sociale et médico-sociale
Art. L. 116-1. et L. 311-3

- L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, **l'autonomie** et la protection des personnes, la cohésion sociale, **l'exercice de la citoyenneté**, à **prévenir les exclusions** et à en corriger les effets. Elle repose sur **une évaluation continue des besoins et des attentes** des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et **sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature**.
- **L'exercice des droits et libertés individuels** est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans le **respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur (...)**.

L'inclusion des personnes avec handicap

Enjeux pour les personnes

- Respect et promotion des droits, exercice de la citoyenneté, participation aux décisions politiques et au sein des établissements et services
- Qualité et personnalisation des accompagnements
- Égalité dans l'accès aux accompagnements, accès au droit commun
- Accès à l'information : visibilité et décloisonnement des services et des pratiques (logique de parcours)
- Droit au répit

Enjeux pour les professionnels

- Partenariat incontournable avec les personnes concernées et leurs proches
- Nouvelle définition et autre mode de reconnaissance des compétences professionnelles
- Développement et mise à jour des connaissances organisées avec les personnes et leurs proches (stagiaires et formateurs)
- Développement des connaissances sur les services « de droit commun » et priorisation d'appui sur ceux-ci en place du « spécialisé »
- Articulation indispensable avec d'autres professionnels et d'autres équipes (équipes ressources et interventions complémentaires)

Comment soutenir l'inclusion des personnes en tant que cadre de direction d'une équipe médico-sociale?





**Etre cadre de direction
d'une équipe médico-sociale aujourd'hui :
deux « pas de côté » indispensables
pour soutenir l'inclusion**

Avec les personnes accompagnées

Avec son équipe

Un pas de côté avec les personnes accompagnées et leurs proches

Soutenir le pouvoir d'agir
des personnes accompagnées

- Reconnaître l'expertise « d'usage », la compétence expérientielle des personnes et leurs proches comme un appui valable et fiable pour les professionnels
- Se positionner en soutien de la personne pour clarifier avec elle ses souhaits et refus
- Elaborer l'accompagnement avec la personne à chaque étape

Conséquences pour l'équipe médico-sociale

Position d'alliée : articuler son expertise professionnelle avec celle des personnes

- S'appuyer sur les personnes pour penser l'évolution du projet institutionnel
- Apprendre à construire sereinement sa pratique en appui sur les attentes, les apports et parfois l'expertise des usagers
- Rendre compréhensibles les informations transmises (clarté orale et des écrits, posture ouverte et réponse à toute question)
- Développer sa propre capacité à gérer l'incertitude et le temps d'élaboration nécessaire à chacun
- Développer des compétences de négociation gagnant/gagnant

Un pas de côté
avec l'équipe médico-sociale

Soutenir le pouvoir d'agir
de son équipe

- Postuler l'importance de chaque professionnel comme participant à la dynamique de l'équipe
- Développer l'approche projet en l'ouvrant au plus grand nombre
- Favoriser un environnement permettant l'initiative et la créativité

Conséquences pour le cadre de direction

Partager le pouvoir d'agir
et la reconnaissance

- Impliquer l'ensemble de l'équipe dans les réflexions liées aux évolutions du secteur. S'assurer de leur connaissance et de leur compréhension des enjeux et réformes
- Outiller les professionnels sur les méthodologies projet (élaboration, gestion d'un calendrier de mise en œuvre, responsabilité budgétaire, etc)
- Réduire les modalités de contrôle systématique pour améliorer la réactivité et l'engagement des professionnels
- Valoriser comme des compétences importantes la capacité à gérer l'incertitude et à respecter une communication bienveillante avec tous les acteurs

Des pistes de réflexion...

- La dynamique inclusive et la collaboration engageant la personne accompagnée, ses proches et les professionnels poussent à interroger les représentations et catégorisations sociales orientant nos interactions, tant du côté des personnes accompagnées que des professionnels.

« Quels sont les groupes auxquels je me sens appartenir, ceux auxquels je souhaite appartenir ou refuse d'appartenir, ceux par lesquels je me sens acceptée ou rejetée? »

- Comment penser les projets avec la personne et ses proches dans une institution porteuse d'autres projets collectifs?

Une piste : travailler la représentation des groupes en présence (les différents « eux et nous ») et engager la volonté de faire également vivre un collectif auxquels se sentent participer personnes accompagnées et professionnels.



Fédération nationale
pour l'inclusion
des personnes
en situation
de handicap sensoriel
et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

Merci de votre attention

Adresse administrative : 12 rue Alfred de Musset - Ambarès - 33565 Carbon-Blanc cedex
Cécile Moraillon Bochon ERHR ARA / APE 6517 - AUTON CNRS 28/06/19
Tél : 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr
Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00071 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875